



LE VIVANT électronique

N° 39 (mai 2004)

Bd du Midi 25-27
1000 Bruxelles
Tél. : 02.513.08.88
E-mail : info@vivant.org
Site : www.vivant.org
www.vivanteurope.org

Sommaire

1 Editorial

2. La sécurité sociale doit être financée autrement (*Jean-Paul Brasseur*)

3. Taxer l'achat plutôt que le travail *Bertrand de Kermel, président du Comité Pauvreté et Politique (France)*

1. EDITORIAL

Par le biais de VIVANT-EUROPE, nous avons été mis en contact avec le « **Comité Pauvreté et Politique.** »

Ce dernier nous a fait parvenir cet article qui préconise de taxer les achats plutôt que le travail. Cela rejoint le programme de VIVANT.

Cependant, face à des mouvements divers défendant, l'un le revenu de base, l'autre la taxe sur la consommation, il nous est paru souhaitable d'indiquer que pour Vivant, trois mesures (piliers) **doivent pouvoir fonctionner en synergie** et en fin de course au niveau européen.

Notre avenir et celui de nos enfants ne trouvera jamais son compte dans des demi-mesures.

Ces échanges d'idées et de projets avec d'autres pays (la France en l'occurrence) est fructueux pour VIVANT-EUROPE qui vise uniquement à promouvoir un système socio-économique qui tienne la route pour le long terme.

2. LA SECURITE SOCIALE DOIT ETRE FINANCEE AUTREMENT

Etat de fait

En Belgique, l'Etat fournit un revenu à +ou- 1.000 000 d'allocataires sociaux de tout genre, à +ou- 1.000.000 de fonctionnaires et à +ou- 2.000.000 de pensionnés.

L'argent, il le trouve principalement en taxant les +ou- 2.000.000 de travailleurs marchands de notre pays.

Il faut savoir que les 4.000 000 de personnes dont le revenu dépend de l'Etat **ne rapportent rien à ce dernier**, ni en taxe sur le travail, ni en impôts sur le revenu puisque c'est l'Etat qui est patron-payeur.

Il faut se rendre compte également que le nombre de travailleurs marchands est **en diminution** à cause de l'accélération des délocalisations.

En conclusion, la taxe sur le travail est une source qui se tarit de jour en jour...

Solution alternative pour financer la sécurité sociale

Elle consiste à mettre « **en synergie** » trois mesures

Première mesure : détaxation complète du travail ... ce qui rend ce dernier moins cher, diminue la cause principale des délocalisations, et relance l'économie et l'emploi.

Deuxième mesure : compensation de cette détaxation par une taxe sur la consommation sans augmentation des prix. (principe des vases communicants)

Troisième mesure : instauration d'un revenu de base inconditionnel pour tous.

Ce revenu de base inconditionnel est à la fois :

1. un subside à l'emploi (c'est ce que le patron ne doit pas payer)
2. un subside à la personne, lui fournissant ainsi un pouvoir d'achat de base dont l'utilisation financera d'une manière alternative la sécurité sociale.

A titre d'exemple : actuellement, lorsqu'un patron paie mensuellement 1.300 € (~ 54 000 BEF) net à un travailleur, cela lui coûte 2677 € (~ 108.000 BEF)

Dans le nouveau système décrit ici, chacun recevra un revenu de base de 540 €, le patron versera un salaire net de 800 € (mais ici comme net=brut cela ne lui coûte que 800 € au lieu de 2677 €) et le travailleur garde le **même net** (1300 €)

Quant au 1337 € manquants dans les caisses de l'Etat, ils seront récupérés par une taxe sur la consommation répartie sur tous les citoyens et ce, sans augmentation des prix.

Cette taxe sur la consommation doit concerner uniquement **les produits** et non plus les services.

Exemples :

1. **Dans la construction d'une maison**, ce qui coûte, c'est la main d'œuvre.

Dans ce nouveau système, (modèle socio-économique de VIVANT), on détaxe le travail et on augmente les taxes sur les matériaux produits par la machine de telle manière que le coût global de la maison reste identique.

Respecter l'homme, pour Vivant, ce n'est plus taxer son travail, mais bien ce que produit la machine. **Ainsi, la machine libérera l'homme plutôt que de lui ravir son emploi.**

2. **Pour une consultation chez un médecin généraliste**, le coût actuel est de + ou -18 € et dans ce coût, le médecin y répercute ses taxes et frais d'ONSS.

Dans le nouveau système, le prix de la consultation ne sera plus que de 6 €, ce qui constitue une économie pour le patient et pour la sécurité sociale.

Le principe de la taxe sur la consommation est de ne plus taxer le capital mais son utilisation. C'est le même principe qui s'applique à la taxe sur les transactions (taxe Tobin).

Dans le modèle socio-économique de VIVANT, l'impôt sur les personnes physiques est supprimé jusqu'à une hauteur de 1350 € par mois et tous les revenus au-delà de cette somme seront taxés à 50 %, **ce qui est une manière de taxer les plus aisés, moins touchés par la taxe sur la consommation.**

Cet impôt est individuel et ne dépend donc plus de la situation familiale. Aussi, dans un ménage, deux revenus à 1350 €, soit 2700 € sont donc exempts d'impôts.

En France, en Belgique, en Allemagne et ailleurs, des mouvements se lèvent soit pour promouvoir le revenu de base, soit pour démonter les vertus de la TVA sociale (taxe sur la consommation)

Vivant considère que notre sécurité sociale ne peut être financée que **dans le cadre d'une relance de l'emploi.** Il est donc indiqué **de mettre en synergie** les mesures qui détaxent le travail, instaurent en compensation une taxe sur la consommation et octroie un revenu de base inconditionnel pour tous.

Dans sa contribution à la Convention, VIVANT **propose une méthode** pour mettre en place ces trois mesures au niveau européen et selon la « méthode Euro »

En voici des extraits :

« Ce que Vivant propose, c'est d'insérer dans la Charte des Droits Fondamentaux Européens, à l'article 34 « Sécurité sociale et aide sociale », **l'instauration (devenant obligatoire par une loi) d'un revenu de base inconditionnel pour tous les Européens.**

(...)

Cette instauration doit s'effectuer à la suite d'un choix, d'une décision politique aussi radicale que celle qui permet l'EURO.

Ce choix ferait l'originalité de l'Europe. Grâce à un pouvoir d'achat minimum garanti d'une manière institutionnelle, le revenu de base favoriserait une stabilité économique et sociale.

Ce revenu de base peut devenir un pilier incontournable autour duquel s'organisent le législatif, l'économique et le social.

Pour y parvenir, il faut prévoir des étapes comme cela a été nécessaire pour l'introduction de l'EURO.

Dans les étapes d'instauration* du modèle socio-économique de Vivant, (programme 2002), on constate que les cinq premières étapes s'effectuent au niveau de chaque pays de l'Union.

*** L'implantation progressive du modèle Vivant**

1^e étape : Suppression de l'obligation de faire une déclaration d'impôts pour les

personnes physiques

2^e étape : Instauration d'une assurance maladie inconditionnelle gratuite

3^e étape : Introduction du revenu de base pour les jeunes de 18 à 25 ans

4^e étape : Introduction progressive du revenu de base chez les 25-65 ans

5^e étape : Extension du revenu de base aux enfants et aux pensionnées

6^e étape : Application du financement alternatif au niveau européen (par la consommation)

7^e étape : Abolition de toute taxe sur les services

8^e étape : Introduction du revenu de base dans les pays en voie de développement.

Toutefois, l'Europe doit pouvoir, par volonté politique et par la force de ses institutions, permettre à tous les pays membres de passer à la septième étape qui nécessite une harmonisation de la fiscalité.

Pourquoi ne pas faire coïncider cette dernière étape avec l'instauration d'un gouvernement économique européen ?

Institutionnaliser le Revenu de Base et se donner les moyens politiques et financiers pour y parvenir ; voilà LA PROPOSITION de VIVANT. »

Bien sûr, ce projet est ambitieux mais s'il est le résultat **d'un choix politique**, chaque pays peut s'y préparer comme il l'a fait pour le passage à L'EURO.(METHODE EUIRO)

Dans les urgences qui nous occupent aujourd'hui, il nous faut d'une part courir au plus pressé (maîtrise des dépenses) afin que notre système social ne s'écroule pas, ce qui nécessite des mesures ponctuelles,(voir les dernières mesures proposées en France pour sauver la situation) mais d'autre part, il devient INDISPENSABLE de se préparer à mettre en place UN NOUVEAU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE car sauver l'emploi et la sécurité sociale, c'est garantir un développement humain durable au sein d'une Europe sociale respectueuse de l'environnement.

Jean-Paul BRASSEUR
Responsable du Mouvement VIVANT-EUROPE

Mouvement VIVANT-EUROPE (voir www.vivanteurope.org)

SON PROGRAMME DE BASE :

« Il faut arrêter de pénaliser le travail des citoyens européens par une imposition qui favorise les délocalisations.

Les taxes sur le travail tuent l'emploi, vident l'Europe de ses compétences et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale.

Le financement de la sécurité sociale européenne doit trouver sa source auprès de la vente des produits en Europe,

par une taxe sur la consommation (TSC) ou TVA sociale, plutôt que de rendre hors de prix le coût de l'emploi.

Sauver l'emploi et la sécurité sociale,

c'est garantir un développement humain durable

au sein d'une Europe sociale

respectueuse de l'environnement. »



3. TAXER LES ACHATS PLUTÔT QUE LE TRAVAIL

**Pour une politique juste et efficace mise délibérément
au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné.
Association loi 1901**

Mars 2004

**Redonner de la compétitivité
à l'entreprise France
(taxer les achats plutôt que le travail)**

En France, le financement de la politique familiale et de la sécurité sociale est assuré par un prélèvement sur le travail. Ceci concerne les entreprises (charges patronales), les commerçants, les artisans et les agriculteurs.

Les salariés subissent également un prélèvement sur leur fiche de paye.

*Ce mode de financement était très cohérent au sortir de la guerre et pendant les trente glorieuses, car l'économie était fermée (contrôle des changes, contrôle aux frontières). **Il devient inadapté, voire suicidaire, dans une économie qui s'ouvre de plus en plus au reste du monde et où le coût du travail est mis en compétition partout sur la planète.***

Presque quotidiennement, la presse se fait l'écho de la désindustrialisation de la France, (voir dernière page) ce qui pourrait annihiler les effets bénéfiques pour l'emploi de la reprise économique et du départ en retraite des « papy boomers ».

Il faut donc imaginer d'urgence un nouveau mode de financement de la sécurité sociale et de la politique familiale, qu'il s'agisse de celui que nous proposons ci-dessous (cotisation sociale sur la valeur ajoutée, comme au Danemark), ou d'un autre système.

◆ Le système est devenu anti-économique

Pendant les trente glorieuses, l'économie était centrée sur des territoires géographiques : nos États nation. La délocalisation des entreprises était extrêmement difficile. Le contrôle des changes rendait quasiment impossible la fuite des capitaux. Le niveau des droits de douanes nous protégeait des importations. A l'intérieur d'un territoire donné, le marché était donc fermé, et les entreprises étaient toutes soumises aux mêmes charges. Ainsi, la compétition était loyale. Fort logiquement, les gouvernements successifs ont donc pu asseoir le financement de la sécurité sociale et de la politique familiale sur la source de création de richesse : le travail.

L'ouverture des frontières commerciales et financières, la baisse considérable du coût des transports de marchandises, l'évolution des technologies et les progrès des techniques de communication, (en clair : la mondialisation) ont rendu ce système de financement incohérent.

Pour un grand nombre de biens et de services, le marché pertinent est devenu mondial, et cette situation est durable. Le coût du travail en France est mis en concurrence partout sur la planète. **Par rapport à la situation des 30 glorieuses, les entreprises ont une alternative : quitter le territoire.** C'est un changement majeur.

Toute charge excessive sur le travail, par rapport aux concurrents, conduit à des délocalisations et par conséquent au chômage, et à la pauvreté.

◆ Il va de toute façon exploser.

Du fait de l'allongement de la vie et des progrès du système de santé, la sécurité sociale coûtera de plus en plus cher. Si on ne change pas le système de financement, les acteurs économiques français (artisans, commerçants, sociétés commerciales, salariés, agriculteurs, etc...) seront de moins en moins compétitifs, car les charges sociales augmenteront inéluctablement, quelles que soient les économies indispensables à réaliser par ailleurs sur la sécurité sociale.

Il en résultera des délocalisations, qui elles-mêmes aggraveront le chômage et la pauvreté, ce qui diminuera le nombre de citoyens actifs et par conséquent augmentera leurs charges, etc...

Les jeunes s'apercevront alors qu'ils sont les grands perdants. Pendant qu'ils seront au chômage ou dans l'obligation de s'expatrier pour trouver du travail, leurs aînés seront bien protégés, percevant régulièrement leur retraite et bénéficiant d'une bonne sécurité sociale. Le système est condamné à exploser.

◆ Tous les secteurs économiques sont concernés.

Tous les secteurs économiques sont concernés,

La revue « la lettre de l'expansion » du 26 janvier 2004, souligne, dans son éditorial que « .. la désindustrialisation du pays est de plus en plus perceptible.. », et ajoute : « les patrons se sentent, au-delà, de plus en plus aculés à la délocalisation par le boom chinois, qui chasse les plus faibles, et par la chute du dollar, qui se charge des autres ».

Dans une chronique diffusée sur France INFO le 20 janvier 2004 (voir texte complet en annexe) la journaliste Dominique EZWAY rapporte « *qu' une étude menée par le cabinet spécialisé Mercer Management, montre que les grandes entreprises vont considérablement augmenter leurs approvisionnements dans les pays à bas coûts d'ici à 2005.*

Pour cette étude, 50 grands groupes français, dont le chiffre d'affaires cumulé se monte à 260 milliards d'euros, ont été interrogés. Aujourd'hui 15 % de ces directeurs des achats font appel à des fournisseurs dans des pays réputés bon marché pour au moins 10 % de leurs approvisionnements. En 2005, c'est à dire l'an prochain, ce sera le cas de presque une entreprise sur deux.... Ce qui représente un doublement des achats. Cette stratégie se fera aux dépens de l'emploi en France. Les entreprises vont à la fois réduire le nombre de sous traitants et limiter le volume sous traité. Ensuite, elles fermeront des usines, à commencer par les sites d'assemblage. »

◆ Dans quelle direction avancer ?

On pourrait imaginer de supprimer progressivement les charges sociales dues par les entreprises pour financer la sécurité sociale et la politique familiale, et les remplacer par exemple par un impôt.

Quel que soit le choix de cet impôt, (impôt sur les grandes fortunes, Impôt sur les sociétés, taxe professionnelle, impôt sur le revenu, Csg, taxe d'habitation, impôt foncier bâti et non bâti etc...), il risque d'entraîner des effets pervers tels que la fuite des cerveaux, des capitaux et des entreprises : On peut le déplorer, mais il serait risqué d'ignorer ce risque.

En supposant qu'une expertise approfondie confirme les remarques intuitives qui précèdent, il apparaît que la seule manière d'assurer un financement de la sécurité sociale et de la politique familiale, adapté à la mondialisation et ne provoquant pas d'effets pervers, consiste à appliquer un prélèvement sur la consommation, selon le même système de la TVA.

◆ Les avantages d'un prélèvement sur la consommation

▶ Améliorer la compétitivité de l'entreprise France, et élargir l'assiette de financement de la protection sociale

Ce changement d'assiette du financement de notre protection sociale, par la mise en place d'un prélèvement sur la consommation permettrait :

- 1) de baisser fortement le coût du travail, et de lui redonner de la compétitivité, (et ainsi ralentir la désindustrialisation de la France)**
- 2) de faire participer les produits importés, qui seront de plus en plus nombreux, au financement de notre protection sociale, comme le font les Danois.**
- 3) de faire participer au financement de notre protection sociale tous les français, les jeunes, les vieux, les maffieux, les travailleurs au noir etc...**

Voilà une grande réforme, qui nous placerait en bien meilleure position sur la planète. **Au lieu d'être constamment en défense vis à vis de la mondialisation, nous pourrions reprendre l'initiative.**

Quelques exemples parmi des centaines d'autres :

La recherche. Les sociétés qui emploient de nombreux chercheurs, tels que les laboratoires pharmaceutiques sont très concernées. Elles ont été nombreuses à se délocaliser, en raison du coût trop élevé des prélèvements sur les salaires des chercheurs, qui mettent de nombreuses années à mettre au point un produit. Un changement d'assiette du financement de la sécurité sociale peut permettre sans doute de reconsidérer la situation.

L'agriculture. On pouvait imaginer qu'un secteur comme l'agriculture ne serait pas concerné par le problème. Il n'en est rien.

1 - Du fait de la réforme de la politique agricole commune, les prix agricoles vont fortement baisser dans les deux ans à venir. Les aides directes destinées à compenser ces baisses de prix ne sont pas suffisantes.

2 – De plus, on peut penser que la Politique Agricole Commune sera de moins en moins prioritaire en Europe. Si le budget est fixé jusqu'en 2013, il est probable qu'il ne sera pas augmenté après cette date. Le niveau des aides directes aux agriculteurs est donc loin d'être assuré dans le temps.

3 - Par ailleurs, la poursuite des négociations de l'Omc va conduire à une baisse des prix des produits agricoles en Europe, d'où une baisse complémentaire probable des revenus des agriculteurs.

Dans ce contexte, l'une des façons de maintenir un minimum de revenu aux agriculteurs, pour éviter qu'ils quittent leur métier, est bien de cesser de financer la sécurité sociale et la politique familiale par un prélèvement sur leur activité économique. **Cette baisse des charges est probablement un élément clé, si l'on veut maintenir un réseau dense d'agriculteurs dans nos campagnes, au nom de l'occupation du territoire.**

L'agroalimentaire. La situation est la même pour les entreprises agroalimentaires (particulièrement concernées par l'OMC). **Les États Unis ont proposé début janvier 2004, la suppression totale des aides à l'exportation (restitutions).** L'Europe s'y prépare. Si, au surplus, le marché européen s'ouvre davantage, nos activités à l'exportation seront de plus en plus difficiles. Si la masse salariale chargée de nos entreprises est sensiblement allégée, le prix de revient des produits agroalimentaires sera abaissé, et leur compétitivité sur les marchés mondiaux sera augmentée. Nos entreprises françaises ont donc tout intérêt à ce que la sécurité sociale et la politique familiale soient financées d'une autre manière.

Autres exemples. On imagine aussi l'amélioration de la compétitivité de sociétés comme Airbus ou Alstom (TGV)

► **Maintenir le pouvoir d'achat des citoyens-consommateurs**

L'opération est neutre pour les citoyens consommateurs. Il ne s'agit en effet que d'un basculement de charges. Les calculs effectués il y a quelques années par Monsieur Régis Lafay montrent que la baisse moyenne pondérée des charges patronales et salariales serait de 45%, d'où une baisse du coût du travail de 28%, d'où une baisse du prix hors taxes des produits et services de 24 %. L'augmentation des prix résultant de la cotisation sur les produits serait ainsi largement compensée par la baisse des produits hors taxes.

Ce n'est pas tout. Des calculs effectués en 1998 par Monsieur Pierre Aunac¹, montrent que l'augmentation des prix des produits importés serait en réalité compensée par une baisse générale de la TVA sur l'ensemble, rendue possible du fait de l'élargissement de la base sur laquelle serait assis le financement de la sécurité sociale.

► Eviter le scénario le pire

Les opposants ne manqueront pas d'affirmer que la TVA est un impôt inéquitable car il frapperait plus lourdement les plus bas revenus, et nombre d'agriculteurs (notamment les retraités) sont dans ce cas. Cette remarque est classique et connue, mais elle est en réalité fautive.

Tout d'abord, les travaux de Monsieur Régis Lafay montrent que la TVA pèse plus lourd sur les classes moyennes que les personnes aux revenus les plus faibles.

Par ailleurs, il faut rappeler que tous les impôts et charges acquittés par les entreprises, sont financés à partir de son chiffre d'affaires, et par conséquent, payés par le consommateur. **Nous sommes donc déjà en face d'une charge sur la consommation, qu'on le veuille ou non.**

Mieux même, la TVA peut permettre de corriger certains effets négatifs. Exemple figurant dans le livre de Pierre Aunac : pour définir le prix de revient d'un livre, une entreprise d'édition appliquera un même pourcentage de sa taxe professionnelle ou de ses charges sociales, qu'il s'agisse d'un livre d'école, ou d'une publication pornographique... La TVA peut corriger cette anomalie.

Au-delà de ce débat qui comporte beaucoup d'éléments subjectifs, l'explosion de notre système de financement de sécurité sociale présente encore plus d'inconvénients, que ceux avancés pour critiquer les prélèvements sur la consommation. Si la situation ne change pas, nous allons droit vers une crise très grave.

► Pérenniser notre système de protection sociale à la française

Les Américains ont choisi la privatisation de la sécurité sociale. Chacun sait qu'une bonne partie des Américains ne sont en réalité pas couverts pour la maladie car ils n'en ont pas les moyens. A l'évidence, ce type de solution ne répond pas à la culture européenne et à la culture française. On peut affirmer sans se tromper, que si la réforme de la sécurité sociale se faisait en recopiant le système américain, très peu de retraités auraient les moyens d'être couverts par la sécurité sociale.

► Compléter la politique du gouvernement.

En ce printemps 2004, cette idée de modifier la base du financement de la sécurité sociale et de la politique familiale peut paraître révolutionnaire et contradictoire avec le projet de réforme gouvernemental du système de sécurité sociale.

En réalité, il n'en est rien. Il est évident que des réformes doivent être mises en place pour optimiser les dépenses de sécurité sociale mieux que ce n'est le cas aujourd'hui, et le Gouvernement va s'y atteler. La proposition de modification des bases de son financement pour l'asseoir sur la consommation a un objet différent : il s'agit de rendre compétitive l'entreprise France, par conséquent de limiter les délocalisations, par conséquent de maintenir des emplois, par conséquent de créer de la richesse, etc... Les deux démarches sont complémentaires et en aucun cas incompatibles.

¹ Pierre AUNAC est l'auteur d'un ouvrage intitulé « une économie au service de l'Homme », publié chez l'Harmattan. Un chapitre entier est consacré à ce thème de la « TVA sociale ».

◆ La France peut-elle décider seule une telle réforme ?

On pourrait craindre qu'une telle réforme ne soit pas réalisable par un seul pays européen. Ce serait exact si le projet portait sur la TVA, en tant qu'impôt.

Au cas présent, il s'agit de charges sociales. Le caractère particulier de ce prélèvement a été tranché par une décision de la cour de justice de la communauté européenne dans un conflit qui opposait une organisation patronale le SNPMI contre la caisse ORGANIC qui perçoit un prélèvement basé sur le chiffre d'affaires pour alimenter les retraites des commerçants et artisans.

Le 27 Novembre 1987 la cour a rejeté la demande aux motifs suivants : ***"la notion de droits et taxes n'ayant pas le caractère de taxes sur le chiffre d'affaires, telle qu'elle figure à l'article 33 de la sixième directive, doit être interprétée en ce sens qu'elle inclue une taxe à caractère non fiscal.....au profit de régimes de sécurité sociale..."***

◆ N'est-ce pas une mesure protectionniste contraire aux règles de l'OMC ?

Tel n'est pas le cas, car les produits nationaux et importés seraient traités exactement de la même façon. En réalité, notre système de financement de la sécurité sociale et de la politique familiale fonctionne comme un droit de douane à l'envers, dans notre économie ouverte. **C'est notre situation qui est paradoxale !** La proposition décrite dans cette note a pour seul effet de mettre fin à un handicap, et de rétablir une situation équitable, permettant une compétition loyale.

Le Danemark a adopté ce système. Les conséquences sont les suivantes : **lorsqu'un produit danois est exporté en France, son prix ne supporte pas la charge de la sécurité sociale danoise (il est vendu à l'exportation hors taxes) et ne supporte pas non plus le financement de la sécurité sociale française.**

Lorsqu'un produit français est exporté au Danemark, son prix de revient comprend le financement de la sécurité sociale française, et son prix de vente est ensuite alourdi du poids de la sécurité sociale danoise, qui est inclus dans la TVA danoise...

◆ Conclusion

Des chefs d'entreprises, des hommes politiques courageux et des universitaires défendent depuis longtemps cette idée de financer la sécurité sociale et la politique familiale au moyen d'un prélèvement sur la consommation. Jusqu'ici, ils n'ont pas été entendus.

Aujourd'hui, le moment semble venu de tirer toutes les conséquences de l'ouverture des frontières entamée il y a presque trente ans. Notre proposition s'inscrit dans le contexte de la mondialisation et doit donc s'analyser comme une modernisation de notre pays, et une action de lutte contre le chômage et la pauvreté.

Bertrand de Kermel Président du Comité Pauvreté et Politique
53 Grand Rue 60540 PUISEUX LE HAUBERGER
Tél/fax : 03 44 26 56 07

e-mail : pauvrete.politique@9online.fr site internet : www.pauvrete-politique.com

